

**Le gouvernement retient la candidature de Raphaël Meyer comme candidat à la fonction de juge national auprès du Tribunal de l'Union européenne (17.07.2024)**

Communiqué par : ministère de la Justice

Le poste du juge luxembourgeois auprès du Tribunal de l'Union européenne devenant vacant en octobre 2024, le Luxembourg doit soumettre à la conférence des représentants des gouvernements des États membres le nom de la personne à nommer à ce poste à partir d'octobre.

Un appel à candidatures a été lancé les 26 et 27 avril 2024 dans le Luxemburger Wort, le Tageblatt, le Quotidien, le Lëtzebuerger Land, Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek, et WOXX ainsi que sur le site Internet du ministère de la Justice et au Journal officiel. Un comité de sélection national a été mis en place par arrêté ministériel du 28 mai 2024.

Le comité de sélection national a eu des entretiens avec les candidats le 8 juillet 2024 et a proposé au gouvernement de nommer Raphaël Meyer à la fonction de juge national auprès du Tribunal de l'Union européenne.

Le gouvernement décide de retenir la candidature de Raphaël Meyer à la fonction de juge national auprès du Tribunal de l'Union européenne.